

# Conseil d'école du 28 juin 2022

## PRESENTS :

**Représentant(e)s de parents d'élèves :** Mme LE NAGARD, Mme LAUREAU, Mme MARTIN, Mme DISLAIRE, Mme PALLIER

**Enseignant(e)s :** Catherine KERHUIEL, Olivier GABORY, Cécile CHAUVEL, Catherine DAVID, Sandra LE BOUTOILLER

**Mairie :** M. BENOIT Christophe, adjoint aux affaires scolaires, péri-scolaires et finances

**Excusé(e)s :** M. CANO, Mme BERTHELOT, M. THIERY, Mme BOUYALA

## ORDRE DU JOUR

1. Bilan d'année écoulée
  - a. Pédagogique
  - b. Point sur la crise sanitaire
  - c. Culturel et sportif
  - d. Matériel et financier
2. Préparation de l'année scolaire 2020/2021
  - a. Prévisions d'effectifs et de répartition
  - b. Projet pédagogique
3. PPMS et Incendie
4. Questions diverses

## 1. BILAN D'ANNEE

### Effectifs :

En cumulé, 122 élèves ont été accueillis cette année (soit environ 24 à 25 élèves par classe en moyenne).

### Répartition type au cours de l'année :

CP/CE1 A : 26 élèves

CP/CE1 B : 22 élèves

CE2: 21 + 2 élèves

CM1/CM2 A : 24 + 1 élèves

CM1/CM2 B : 26 élèves

### a. Bilan Pédagogique

#### A) Aide pédagogique :

- Deux Accompagnantes d'élèves en situation de handicap (AESH) ont été affectées auprès d'enfants en situation de handicap (48 heures de présence cumulée par semaine).

Cette année, le fait d'avoir deux personnes à temps plein a permis d'établir facilement des emplois du temps adaptés aux besoins des élèves. C'était positif et l'équipe pédagogique souhaite que ce fonctionnement puisse se pérenniser.

- La psychologue scolaire, Mme Busnel est intervenue dans l'école et a vu 20 élèves.
- Il y a eu cette année 10 élèves pris en charge par l'enseignante spécialisée E (aide pédagogique). Mme Dengeval n'est pas reconduite sur ce poste malgré sa demande et son diplôme. Une nouvelle personne sera nommée, à dominante G (aide sur l'attitude d'élève). Nous n'avons pas d'informations sur les éventuelles prises en charge pour 2022-2023.
- APC : Au début de l'année, l'équipe avait choisi de profiter des APC pour travailler en groupe multi niveau sur la production d'écrit pour renforcer la cohésion d'école et la coopération entre les élèves, et augmenter la communication vers les familles via le site web. Les perturbations liées au COVID (fermetures de classe, fort absentéisme...) dans certaines classes ont perturbé les apprentissages. En cours d'année, il a été décidé de reprendre des APC de soutien pédagogique pour les élèves fragiles dans les nouveaux apprentissages.

## **b. Bilan du projet d'école**

Le projet d'école 2021-2025 vise à travailler sur le bien-être et l'épanouissement de chacun au sein d'un collectif en identifiant et en intégrant les contraintes qui y sont liées. Cela s'inscrit dans la formation des futurs citoyens que sont les élèves. Un lien avec les pratiques artistiques, l'esprit d'initiative et la créativité a été envisagé cette année.

### **Objectif 1 : Engager les élèves dans une pratique collaborative**

#### **Action 1 : Organiser des temps forts sur les fondamentaux :**

La semaine du vivre ensemble a eu lieu en version adaptée (cause COVID).

Le projet Arts du Cirque a pu avoir lieu dans d'excellentes conditions (fenêtre de deux semaines sans masque en intérieur). Les exploitations de ce temps fort n'ont pu donner lieu à un brassage des classes. Le vécu commun a été retravaillé classe par classe pour donner lieu à la production commune du livre photo de chaque stage. Il y a ainsi eu des projets communs entre les classes mais pas de brassage des élèves.

Si le protocole sanitaire reste comme actuellement, ces opérations pourront être envisagées plus facilement l'année prochaine.

#### **Action 2 : Travailler de manière commune à plusieurs classes en français**

Lire, écrire pour rédiger des articles pour le site web en organisation la coopération entre les élèves de toutes les classes au sein de petits groupes de travail.

Comme expliqué précédemment, ceci a été dans un premier temps travaillé en APC avec des élèves de différentes classes. Un travail de production a pu continuer de manière interne à la classe ou dans les séances d'APC mais avec des élèves d'une même classe.

### Action 3 : Mettre en place un conseil des élèves

Élection de représentants des élèves qui se réuniront 2 à 3 fois par période avec la directrice pour évoquer les problèmes à l'échelle de l'école et proposer des solutions, évaluer la pertinence des solutions proposées et leur mise en œuvre.

Le rythme de 2 à 3 fois par période paraît finalement inadapté. Il faut que nous puissions communiquer au sein de l'équipe et avec les partenaires pour pouvoir donner des suites aux propositions des élèves.

L'idéal serait d'un conseil toutes les 5 à 6 semaines. Le calendrier a été perturbé en raison de période de fort absentéisme et de fermeture de classes.

Le conseil a permis de prendre un certain nombre de décisions. Une partie a pu être concrétisée comme l'affichage dans les toilettes, les boules à lancer pour la marelle, l'achat de jeux de cour et la boîte à livres. La mise en place et l'utilisation doivent ensuite être entretenues par les élèves. La directrice ressent une motivation moindre de la part des élus sur la fin de l'année.

Un objectif l'année prochaine serait de travailler sur le maintien de l'investissement pour que les mesures mises en œuvre soit pérennisées dans le fonctionnement de l'école.

### **Objectif 2 : Permettre aux élèves d'identifier des situations pouvant présenter un danger psychosocial et les outiller pour construire une réaction appropriée.**

#### Action 1 : Travailler plus spécifiquement la communication et la résolution de conflits avec les messages clairs pendant la semaine du vivre ensemble.

Les messages clairs et la communication ont été travaillés toute l'année sur les situations de cour. Cette culture commune semble s'installer progressivement. Cependant, il est difficile d'évaluer la proportion de conflits résolus par les élèves entre eux.

L'équipe enseignante ne peut pas dire avoir eu la sensation d'un nombre de conflit en diminution.

On peut noter que les récréations en école entière ont repris fin avril 2022. Les enfants ont dû réapprendre à partager l'espace. Cela n'a pas non plus déclenché une hausse des conflits nécessitant l'intervention de l'adulte.

Nous rappelons aux parents qu'il est important de renvoyer leurs enfants vers les enseignants lorsqu'ils n'ont pas informé les adultes de l'école d'un évènement.

## **C. Bilan par classes, culturel et sportif**

Activités culturelles (parcours du spectateur) :

-Toutes les classes ont assisté à des spectacles au Trio et ont participé au programme Cin'école ou Ecole et Cinéma au Vulcain (trois projections par an).

Les classes ont participé :

-aux projets élaborés autour du thème « Bien dans son assiette » avec la Médiathèque (créations littéraires et artistiques, ateliers sur la thématique...)

-Participation au Prix des Incorruptibles (littérature de jeunesse) pour les 5 classes.

### Les projets de l'année

CM2 → liaison CM2-6<sup>ème</sup> . Les CM2 se sont rendus au collège Paul Langevin et ont assisté à un cours de mathématiques notamment. Ils ont également mangé au self.

CM1/CM2 → Les deux classes ont visité le centre de tri et d'enfouissement des déchets. Les élèves ont ensuite installé des boîtes jaunes dans les classes pour favoriser le tri au sein des classes. Ils ont aussi créé du papier recyclé.

CP-CE1 A et CE2 : Projet S Eau S Blavet : Il s'agit d'un projet de sensibilisation à l'environnement et à l'eau et son rôle domestique ou naturel. Deux associations interviennent S'Eau S Blavet et Eaux et rivières de Bretagne. Il y a eu 6 interventions en classe ou à l'extérieur.

La journée de mise en commun a eu lieu le 28 juin.

Les classes de CP-CE1 ont mené un projet sur les oiseaux (production d'écrit, arts et découverte du monde).

L'ensemble de ces activités a été financé conjointement par les familles volontaires et la coopérative scolaire (vente de photos).

### Activités sportives particulières :

Natation : CP et CE1 → 8 ou 9 séances

Patinoire : CP-CE1 A et CE2 Les CP-CE1 B y sont allés en décembre

Kayak : CM2 → 5 séances + défi des écoles

Intégralement financées par la commune et Lorient agglomération (activité + transport)
--

Cross au parc du Bunz en mai avec l'école de la Forgerine

<b>d. Bilan matériel et financier</b>
---------------------------------------

### Equipement communal :

Plan de Relance Numérique : La commune a participé au Plan de Relance Numérique et été retenue pour la seconde vague. Le plan a été réfléchi sur deux ans et la commune a maintenu son investissement habituel auquel viennent se rajouter 70% supplémentaire de l'Etat.

L'école vient de recevoir 17 ordinateurs portables.

Les 28 tablettes + valise de chargement devraient être livrées fin août ou début septembre ainsi que les deux VPI + tableaux blancs.

Le photocopieur devrait être changé en septembre 2022. La commune a choisi de rentrer dans le groupement central de Lorient Agglo pour les achats/locations de copieur. L'école souligne la nécessité de pouvoir imprimer en couleur notamment pour les élèves ayant des troubles des apprentissages.

Des demandes subsistent :

- Nécessité de 3 casiers fermant à clef pour le personnel changeant de classe, depuis le vol de Novembre 2021, cette demande est encore en attente.
- Aménagement d'un placard à portes coulissantes dans le bureau de direction.
- Toilettes dans le bâtiment : Les évaluations structurelles sont encore en cours. La structure du bâtiment doit être consolidée.

Nous souhaiterions poursuivre notre dynamique concernant le projet éco-mobilité et l'embellissement de la cour de l'école.

- Les demandes d'aménagement en lien avec le projet éco-mobile sont pour le moment en attente pour cette année.
- Une haie devrait être plantée le long de la rue cet été. L'espace jeune a été sollicité pour la construction des jardinières. Le projet initial étant trop grand, l'espace jeune a conçu une grande jardinière qui a été installée dans la cour près du banc jaune.
- Un banc était en demande. Il y a eu une proposition de le construire avec les enfants mais cette proposition n'était malheureusement pas compatible avec les conditions de sécurité applicable dans le cadre scolaire.
- La rampe entre le TRIO et le parking devrait être réalisé en même temps que de plus gros travaux à moyen terme. Celle-ci permettrait d'éviter que les piétons ne passent derrière des voitures en train de reculer pour sortir de leur emplacement.
- Le bilan du projet éco-mobilité avait été orienté vers l'aménagement de la zone devant le portail, avec notamment la création d'une zone couverte pour les parents et enfants qui attendent. Ce sujet n'a pas encore été étudié.

Réponse de la Mairie : Une zone d'attente couverte ne lui paraît pas pertinente.

Remarque des parents élus : Pour les parents qui se déplacent en vélo ou autres, il serait nécessaire d'avoir un abri pour patienter devant l'école ; cela permettrait d'ailleurs certainement d'encourager le développement de ces pratiques.

A ce jour, le virage dans le parking sert de dépose minute « sauvage », cela est gênant pour la circulation et n'est pas sécurisant pour les élèves.

Concernant, l'OCCE au 26 juin, il reste 1017 euros sur le compte. La vente de photos de classe n'est pas encore prise en compte.

#### **a. Bilan périscolaire**

Un parent élu a mangé au restaurant scolaire le 27 juin et souhaite faire remonter ses remarques.

Une différence de décibels entre les deux services a été remarquée. Le service de cycle 2 est plus dissipé et moins autonome. Il pourrait y avoir des aménagements matériels possibles (claustras phoniques, revêtements au sol.) La question est posée de faire participer les élèves au service des repas.

M Benoit explique qu'une nouvelle personne va être recrutée au service jeunesse sur la partie entretien et restauration. Cette personne fera un diagnostic des aménagements nécessaires dans chaque école à sa prise de fonction.

Le parent élu a observé que les personnels donnent vraiment du leur pour respecter les horaires du deuxième service. Cela semble être une source de stress.

La question du service de sauces pose problème (dosage, nécessité d'un adulte...)

La mairie a organisé une intervention sur le gaspillage alimentaire. Il y a beaucoup d'aliments jetés : sur un même repas, cela peut aller de 30 à 80 % selon les écoles. A la Forgerine, le gaspillage est plutôt élevé. Cette différence pourrait être liée à la qualité du moment que les élèves passent en cantine, supposent certains adultes. Ces questions seront à creuser l'année prochaine.

## 2 . PREPARATION DE L'ANNEE 2021-2022

### a. Prévisions d'effectifs et répartitions

La rentrée se fera à 5 classes. Un nouveau directeur a été nommé : M. Pelizzardi en remplacement de Mme Chauvel.

La répartition envisagée serait la suivante : L'effectif prévisionnel est de 115 élèves

27 CP	22 CE2	22 CM2
22 CE1	21 CM1	

Si les effectifs fluctuaient d'ici septembre, des changements pourraient intervenir. Notamment si le nombre de CP atteint 29 ou plus, il y aurait deux classes de CP/CE1.

Pour les CM2 qui partent au collège, les enseignantes ont transmis des éléments pour aider à la répartition mais rien n'est assuré quant au respect de ces avis.

Une nouvelle personne assurera la décharge de direction en classe de CP à 25 % mais n'est pas encore nommée.

Au niveau des AESH, il va y avoir un changement. Il y aurait une AESH à mi-temps. Ceci complique beaucoup les emplois du temps et implique des présences par demi-journée auprès du même élève. Le temps de présence de l'AESH est donc bien moins efficace car au bout d'une heure et demi de stimulation individuelle, les élèves sont généralement fatigués et la seconde partie de demi-journée n'est pas efficace pour les apprentissages.

Un voyage scolaire aura lieu dans le Val de Loire pour les CM1 et CM2 en octobre 2022. Les familles ont été prévenues et seront sollicitées rapidement à la rentrée pour toutes les questions pratiques administratives et financières.

## a. Péri-scolaire

M. Benoit précise que le personnel devrait rester relativement stable. La pérennité est compliquée sur ces postes aux horaires difficiles.

Mme Chauvel souligne qu'un personnel d'animation serait nécessaire en cantine. Il serait également souhaitable de dégager dans l'emploi du temps de la référente péri-scolaire un temps hebdomadaire ou bimensuel de concertation avec la direction de l'école.

M. Benoit explique que les agents ont du temps prévu pour la concertation. Pour la restauration, La Forgerine bénéficie déjà d'un personnel supplémentaire par rapport aux autres écoles. Ceci peut être mis en relation avec la taille de l'école.

Il serait utile de préciser avec les services quelle proportion horaire pourrait être consacrée à la concertation avec la direction d'école et sur quelles plages.

M. Benoit annonce que l'accueil péri-scolaire va déménager dans l'école, dans la salle d'arts. En effet, des travaux vont être réalisés pour la création d'une chaufferie sur le site actuel.

L'équipe pédagogique n'a pas été avertie et cette pièce est utilisée quotidiennement pour diverses activités pédagogiques notamment les arts. Il y a donc du matériel stocké dans cette pièce.

Mme Chauvel souligne qu'un temps de concertation est nécessaire pour organiser la pièce en accord avec le péri-scolaire afin le matériel de chacun soit identifié. Vu les cinq journées d'école restantes, il paraît difficile de pouvoir organiser une concertation avant l'été. L'organisation pratique comme la réponse au visiophone sur le temps de garderie n'a pas été anticipée.

M. Benoit précise que le déménagement sera effectif pour le 1<sup>er</sup> septembre et que les points d'achoppement seront traités par les agents communaux pendant l'été.

La directrice et l'équipe déplorent le manque de concertation sur ce point.

## 4. QUESTIONS DIVERSES

La question concernant la restauration scolaire a été relatée dans la partie péri-scolaire.

Secrétaire : Catherine KERHUIEL

Présidente : Cécile CHAUVEL



